

Tableau chronologique des années où les femmes ont obtenu le droit de vote

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **52 (1964)**

Heft 43

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

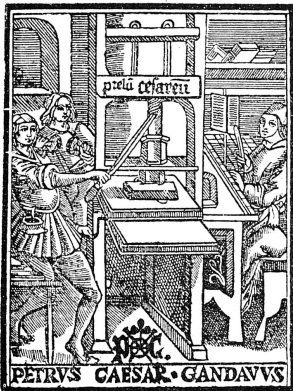
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La femme dans la typographie

(Suite de la page 1)

clairait, dans un rapport officiel en 1883 : « le métier de compositeur peut facilement être exercé par des femmes, puisqu'il consiste à rester assis ou debout devant une casse et à



Marque d'imprimerie de Pierre de Keyserse ou César ou Lempereur, suivant qu'il latinisait ou francisait son nom. Il imprima à Gand, de 1516 à 1547. Sa mère Béatrice van Orroir, veuve du célèbre imprimeur Martin de Keyserse, avait exploité l'imprimerie de son défunt mari, au XVI^e siècle. C'est une compositrice qui est à la casse.

lever des lettres, rôle dans lequel les doigts agiles féminins assurent déjà une supériorité marquée, en attendant que les progrès actuels de l'instruction mettent les femmes au niveau des meilleurs ouvriers... ».

AU XIX^e SIÈCLE

Les ouvrières typographes ne manquaient pas, à la fin du siècle dernier, à Londres, où elles avaient formé une société ; il y en avait encore en France malgré l'opposition des syndicats ; à Moscou fonctionnait une imprimerie dirigée par une dame Herbeck. Le travail commençait à 8 h. du matin pour finir à 6 h. du soir avec une interruption d'une heure pour le repas. Les ouvrières, au nombre de quatre-vingts, travaillaient en deux équipes à la demi-journée (voilà déjà le travail à temps partiel !). Elles avaient deux semaines de congé à Noël et une semaine et demie à Pâques, ce qui n'avait lieu dans aucune autre des typographies russes. Enfin, de l'aveu même de Mme Herbeck, depuis qu'elle employait des femmes, le travail était beaucoup mieux fait.

OSTRACISME DU XX^e SIÈCLE

Pour justifier l'ostracisme qui a frappé les femmes dans cette branche, on a prétendu que la profession d'imprimeur offre de graves inconvénients, que peu de ceux qui s'y adonnent atteignent 50 ans, parce qu'on est obligé de respirer un air vicié par les caractères composés de plomb, d'antimoine et d'étain. Ces questions ont été discutées et résolues grâce à une enquête faite avec soin dans un grand nombre d'ateliers de Paris. On vit, dans cette profession, aussi longtemps que dans tout autre.

« En Suisse romande, ajoute notre confrère, les compositeurs et imprimeurs se sont distingués par leur acharnement contre le travail des femmes. Un article de la Société typographique suisse interdit actuellement (en 1900) l'emploi des femmes et limite le nombre des apprentis pour des raisons économiques, financières et morales !... »

Le confrère cite encore une grève déclenchée en 1863, contre l'imprimeur bien connu Paul Dupont, pour l'obliger à congédier son atelier de femmes en invoquant la loi salique (!) comme base de cette prétention.

Ces quelques informations sur l'histoire de la femme dans la typographie (cette histoire n'est pas encore écrite, avec aux historiennes) permettent de constater que la récente admission des jeunes filles à l'apprentissage de la typographie n'est qu'un retour tardif à une situation vieille de plusieurs siècles et qui avait subi une éclipse fort peu justifiée.



Marque de Jehan de Roigny, fameux imprimeur qui travailla à Paris, de 1529 à 1565. Il avait épousé une des filles de Josse Bade, imprimeur également. C'est une femme compositrice qui est à la casse.

Tableau chronologique des années où les femmes ont obtenu le droit de vote

Il nous a paru intéressant d'établir le tableau chronologique de l'octroi du droit de vote aux femmes dans le monde. Une étude approfondie de la commission de la condition de la femme des Nations Unies a été la base de notre travail. Sont mentionnés ci-dessous les pays où les femmes ont le droit de voter à toutes les élections et dans les mêmes conditions que les hommes. La date correspond à l'année où ce droit a été accordé. Il faut remarquer à ce propos que dans de nombreux pays, ce droit n'a pas été octroyé d'emblée mais couronna, en quelque sorte, une lente évolution, qui n'accorda, longtemps, que des droits partiels ou à des conditions différentes de celles des hommes. Ainsi, parfois, les femmes n'eurent longtemps le droit de vote qu'à l'échelon municipal. Elles durent parfois, pour avoir le droit d'exprimer leur opinion, prouver qu'elles étaient titulaires d'un diplôme leur ouvrant l'exercice d'une profession libérale (Argentine), qu'elles avaient 30 ans (Grèce, 21 ans pour les hommes), qu'elles avaient payé des impôts d'un montant au moins égal à une livre sterling (ouest Nigéria), etc. En Belgique, par exemple, les femmes ont le droit de vote pour les affaires municipales depuis 1921 ; cependant, certaines d'entre elles eurent bien avant 1948 le droit de vote pour les élections nationales ; il s'agissait des veuves et mères demeurées veuves de soldats morts au champ d'honneur ou de civils tués pendant la première guerre mondiale, ainsi que des femmes emprisonnées pour des motifs patriotiques pendant cette même guerre.

Etats-Unis d'Amérique	1869	Rép. fédérale allemande	1919
Autriche	1919	Argentine	1919
Pologne	1919	Bulgarie	1919
Suède	1919	Chili	1919
Tchécoslovaquie	1919	Colombie	1919
Irlande	1922	Costa Rica	1922
Mongolie	1925	Inde	1925
Roumanie	1928	Indonésie	1928
Equateur	1929	Israël	1929

Dans ce pays, en 1946, le vote a été déclaré obligatoire pour les hommes, facultatif pour les femmes.

Afrique du Sud	1930	Argentine	1930
Espagne	1931	Bolivie	1931
Bresil	1932	Bosnie	1932
Uruguay	1932	Bosnie	1932
Thaïlande	1932	Bosnie	1932
Ceylan	1934	Bosnie	1932
Cuba	1934	Bosnie	1932
Turquie	1934	Bosnie	1932
Birmanie	1935	Bosnie	1932
Les Philippines	1937	Bosnie	1932
Républiques dominicaines	1942	Bosnie	1932
France	1944	Bosnie	1932
Indonésie	1945	Bosnie	1932
Guatemala	1945	Bosnie	1932
Hongrie	1945	Bosnie	1932
Italie	1946	Bosnie	1932
Japon	1946	Bosnie	1932
Panama	1946	Bosnie	1932
Trinité et Tobago	1946	Bosnie	1932
Yugoslavie	1946	Bosnie	1932
Albanie	1946	Bosnie	1932
Libéria	1946	Bosnie	1932
Argentine	1947	Bosnie	1932
Bulgarie	1947	Bosnie	1932
Vénézuéla	1947	Bosnie	1932
Belgique	1948	Bosnie	1932
Israël	1948	Bosnie	1932
Chili	1949	Bosnie	1932
Costa Rica	1949	Bosnie	1932
Inde	1949	Bosnie	1932
Salvador	1950	Bosnie	1932
Népal	1951	Bosnie	1932
Bolivie	1952	Bosnie	1932
Grèce	1952	Bosnie	1932
Jamaïque	1953	Bosnie	1932
Mexique	1953	Bosnie	1932
Colombie	1954	Bosnie	1932
Ethiopie	1955	Bosnie	1932
Ghana	1955	Bosnie	1932
Pérou	1955	Bosnie	1932
Nicaragua	1955	Bosnie	1932
Cambridge	1956	Bosnie	1932
Cameroun oriental	1956	Bosnie	1932
Congo (Brazzaville)	1956	Bosnie	1932
Dahomey	1956	Bosnie	1932
Côte d'Ivoire	1956	Bosnie	1932
Gabon	1956	Bosnie	1932
Guinée	1956	Bosnie	1932
Haute-Volta	1956	Bosnie	1932
Laos	1956	Bosnie	1932
Madagascar	1956	Bosnie	1932
Mali	1956	Bosnie	1932
Mauritanie	1956	Bosnie	1932
Niger	1956	Bosnie	1932
Pakistan	1956	Bosnie	1932
Rép. arabe unie	1956	Bosnie	1932
République centrafricaine	1956	Bosnie	1932
Sénégal	1956	Bosnie	1932
Tchad	1956	Bosnie	1932
Viet-Nam	1956	Bosnie	1932
Haiti	1957	Bosnie	1932
Honduras	1957	Bosnie	1932
Liban	1957	Bosnie	1932
Malaisie	1957	Bosnie	1932
Nigéria (Ouest)	1958	Bosnie	1932
Somalie	1958	Bosnie	1932
Chypre	1959	Bosnie	1932
Maroc	1959	Bosnie	1932
Tunisie	1959	Bosnie	1932
Burundi	1961	Bosnie	1932
Rwanda	1961	Bosnie	1932
Sierra Leone	1961	Bosnie	1932
Tanganyika	1961	Bosnie	1932
Cameroun occidental	1962	Bosnie	1932
Monaco	1962	Bosnie	1932
Ouganda	1962	Bosnie	1932
Iran	1963	Bosnie	1932

Un jour le fleuve parla

par KAMALA NAIR

(Suite)

« Oh ! non, je n'oserai jamais ! » haleta Janu. « J'aurais trop peur. Et ils me chasseraient. »

Le fleuve se mit à rire : « Peur, toi ? » dit-il. « Quand tu n'as pas peur du lézard vert, ni du serpent dans les bambous (Janu sursauta), ni des grands trains qui grondent en passant sur le pont. Trop bruyants, les trains », ajouta-t-il. « J'aime mieux les paquebots. »

Janu oublia d'avoir peur du serpent dans les bambous — dont elle avait d'ailleurs toujours ignoré l'existence. « Qu'est-ce qu'un paquebot ? » demanda-t-elle.

« C'est un grand bateau », répondit le fleuve, « si grand qu'il peut porter des centaines de personnes ; les paquebots voguent là-bas sur la mer avec des lumières qui brillent toute la nuit. »

Janu retenait son souffle. « Est-ce qu'il en viendrait un jusqu'ici ? », demanda-t-elle.

« Ça m'étonnerait », dit le fleuve. « Trop gros, tu comprends. Le catamaran de Chandu me suffit bien. Mais Chandu pourrait t'emmener voir un paquebot, un de ces jours. »

« On ne me laissera jamais aller », dit tristement Janu. « Oh ! pourquoi suis-je une petite fille ! »

« Essaye toujours d'aller à l'école », dit le fleuve. « N'oublie pas, ça ne dépend que de toi. »

Il paraissait plus endormi que jamais, et Janu l'entendait à peine maintenant. Elle se frotta les yeux et se redressa. Elle avait dû rêver. Elle descendit de sa pierre et contourna avec précaution le bosquet de bambous pour rejoindre le sentier qui traversait les champs de riz. C'est alors qu'elle crut entendre de nouveau le fleuve. Il riait doucement sous cape, d'un rire satisfait et toujours endormi.

Elle y était enfin arrivée, mais ce n'avait pas été sans peine. D'abord, il avait fallu qu'elle attende que son père soit parti pour les champs et que sa mère se soit mise à faire la cuisine. Elle avait alors peigné ses cheveux et mis dedans le ruban rouge que lui avait donné autrefois la mère de Meena. L'oncle avait terminé son petit déjeuner de riz froid et de mangues salées, puis s'était endormi. Le petit Appu suçait son pouce d'un air ravi. Et Janu et Ramu étaient déjà partis pour l'école. Ramu se servait d'une ardoise qui avait d'abord été celle

d'Ettan. Janu aimait bien la prendre, quand personne ne regardait, pour y faire des dessins ; en silence, elle dessinait le bateau du Chandu, le petit bois de bambous ou l'école. Sur une ardoise, on peut dessiner des choses, et puis les effacer et les remplacer par d'autres.

Elle installa le petit Appu sur la natte et se dirigea vers la haie. Le petit Appu poussa un hurlement. Janu revint à la hâte et le prit dans ses bras. Le petit Appu gloussa de joie et lui enfoncea un poing doudou dans la figure. Elle murmura : « Bon je vois bien qu'il va falloir que je t'emmène ! Mais si tu te mets à crier quand nous serons là-bas, je te jette dans les arbres et les perroquets viendront te prendre ! »

Elle était arrivée à l'école hors d'haleine, et elle était restée près de la porte, à écouter le maître raconter l'histoire d'un prince nommé Akoka, qui était devenu un grand roi. Le petit Appu s'était endormi sur son épaule. Petit à petit, elle s'était rapprochée et avait fini par se trouver accroupie sur le sol de terre battue, au dernier rang, parmi les autres enfants. Le petit Appu se taisait, et Janu écoutait. Maintenant, le maître posait des questions. Tous les élèves étaient occupés à tourner les pages de leur livre ou à lever la main pour répondre.

Quand l'interrogation fut terminée, le maître dit : « Et maintenant, j'ai une surprise à vous annoncer. La semaine prochaine, nous prendrons le train, jusqu'à Calicut, et là, je vous montrerai la mer et le phare. »

Des cris de joie accueillirent cette nouvelle. « Si l'on vous plaît, monsieur, qu'est-ce qu'un phare ? » demanda Kutty, le fils du tisserand.

C'est un bâtiment qui ressemble à un crayon, à un énorme crayon ; tout en haut, il y a une lumière brillante, qui se voit de très loin, pour guider les paquebots qui vont sur la mer. »

« Est-ce qu'un paquebot ressemble à un catamaran, monsieur ? » demanda Nannu, dont la mère vivait toute seule au bord d'une clairière dans la forêt. Nannu avait à faire plus de trois kilomètres à pied, matin et soir, pour venir à l'école.

« Qui peut répondre à la question de Nannu ? » dit le maître, et Janu, oubliant tout d'un coup le petit Appu et sa propre timidité, se leva et répondit d'une voix claire :

« C'est beaucoup beaucoup plus grand qu'un

catamaran, si grand que des centaines de gens peuvent y habiter, etc. » Elle s'interrompit, parce que tout le monde la regardait ; le petit Appu, qu'elle avait réveillé en se levant, se mit à crier. Janu ne savait plus où se mettre.

« Mais d'où sors-tu, toi ? » lui dit le maître. « Comment t'appelles-tu ? Tu es nouvelle ici. Et est-ce que je ne vous ai pas défendu, à vous tous, d'apporter vos petits frères et vos petites sœurs à l'école ? Qui est ce bébé ? Qui l'a apporté ? Allons, réponds-moi ! »

« Je m'appelle J-Janu », balbutia-t-elle. Lui, c'est mon petit frère. Je ne voulais pas le faire crier. Je ne voulais pas... »

Janu, toute tremblante, s'approcha du bureau. Le petit Appu hurlait de frayeur à la vue de tous ces visages inconnus autour de lui. Les garçons sortirent jouer au soleil, la laissant seule avec ce maître qu'elle ne connaissait pas. Janu n'avait plus du tout envie de venir à l'école. La classe vide lui faisait peur.

« C'est la sœur de Gopi », dit un des garçons. « Gopi, qui est dans la classe à côté. »

« C'est Janu », dit un autre. « C'est la petite fille de l'oncle Gopalan », ajouta un troisième. Et le maître dit : « Viens ici, Janu. Bon, bon, tu peux le ramasser et le garder avec toi. Viens à mon bureau. Les autres, vous pouvez sortir. »

« Ainsi, tu es la petite sœur de Gopi », dit le maître. « Un gentil garçon, Gopi. Je suppose qu'il ne sait pas que tu es ici. Et ta mère doit s'imaginer que tu t'es perdue, avec ton petit frère. Maintenant, dis-moi, pourquoi n'es-tu jamais venue à l'école avant aujourd'hui ? » Il tendit un crayon au petit Appu, qui lui lança d'abord un regard méfiant, puis serra le crayon dans sa main potelée en riant de joie.

Lorsque Janu eut fini de raconter son histoire au maître, il était beaucoup plus de midi : quand elle rentra à la maison, sa mère était si inquiète qu'elle la gronda pour manifester son soulagement, et son père déclara qu'il allait prendre le bâton, un de ces jours, pour lui apprendre à aller se promener quand il y avait tant de travail à faire, et bien sûr, d'aller à l'école, tout le monde serait au courant de son escapade. Mais personne ne savait ce que le maître lui avait dit, ne connaissait la promesse qui brillait dans son cœur comme la pièce de monnaie brillait au soleil. « Si tu veux vraiment venir à l'école », avait dit le maître, « je t'aiderai de convaincre ton père. Ne t'inquiète pas. Je suis sûr que nous trouverons un moyen. »

(A suivre.)